



QUESTIONS & REPONSES

CAMPAGNE « IDG 2019 »

Objectifs de notre campagne

‘International Day of the Girl 2019’

- Continuer à sensibiliser les jeunes à la thématique du harcèlement.
- Donner des outils pour permettre à des témoins de harcèlement de réagir de la façon la plus adéquate et sûre.
- Donner des outils pour permettre aux personnes qui se sentent harcelées de réagir de la façon la plus adéquate et sûre.
- Rendre audible la voix des jeunes, en particulier des filles et jeunes femmes, et entre autres grâce à leurs histoires rendre les villes plus sûres pour les filles.

Introduction générale

Plan International est une organisation qui défend l'égalité pour les filles et les jeunes femmes et le respect des droits de l'enfant. Notre ambition est de contribuer à un changement des normes sociales et d'avoir un impact réel et durable. Pour y parvenir, nous travaillons en étroite collaboration avec les jeunes, qui sont les plus concerné.e.s et qui regorgent de solutions pour améliorer l'égalité entre les sexes.

Durant l'été 2018 et 2019, nous avons collaboré avec des jeunes sur les festivals (#SAFestival) afin de repérer les situations problématiques et de faire ressortir leur solution auprès des organisateurs de festivals. A l'image de ce qui se passe dans les festivals, l'espace public n'est pas immunisé contre le phénomène du harcèlement sexuel, loin de là. En 2018-2019, Plan International Belgique a mis en place le projet **BruxELLES**, destiné aux jeunes et visant à

enrayer la violence à l'égard des filles dans l'espace public. Sur la base de photos et de témoignages, ces garçons et filles motivé.e.s partagent leurs expériences de la violence sexiste dans la capitale et proposent des solutions contre le harcèlement sexiste.

Octobre 2019 – Plan International Belgique veut également ancrer son action dans des villes belges et faire entendre la voix de celles.ceux qui ne peuvent se faire entendre. Pour cela, une enquête analysant les représentations et les expériences des jeunes face au harcèlement et à la violence sexiste a été menée dans les villes de Bruxelles, Charleroi et Anvers. Ces villes comptent parmi les plus grandes villes de la Belgique, ont la plus grande population de jeunes et sont confrontées à divers défis qui ont un impact sur la vie des jeunes dans la ville. Les résultats sont interpellant (voir les chiffres clés ci-dessous) et nous permettent de voir toute l'utilité de faire ressortir la réalité et les besoins des jeunes, tant au niveau de la prévention, de la sensibilisation et de l'éducation qu'au niveau des recommandations à faire aux leaders politiques. Les jeunes peuvent continuer à se faire entendre grâce à **une plateforme en ligne (« Safercities »)** permettant de localiser les lieux « sensibles » sur une carte et d'indiquer leur(s) solution(s) afin d'éviter les risques de harcèlement et de violence.

Plan International Belgique s'engage à donner suite aux témoignages dans son plaidoyer national et local en vue de changer les normes sociales et politiques et à faire en sorte que nos villes soient sûres pour les filles.

Harcèlement sexiste

1. Quand parle-t-on de harcèlement sexiste ?

Le **harcèlement sexiste** correspond à tous les comportements ou gestes intrusifs dans l'espace public ou semi-public, sexualisés ou non, perçus comme étant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, insultants, menaçants et s'appuyant sur/ou faisant rappel des stéréotypes de genre.

Le stéréotype de genre est vu ici comme toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre genre, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur genre, sans égard à leur individualité.

La violence liée au genre ne touche pas que les filles et les femmes. **Les hommes et les garçons, ainsi que les personnes dont l'identité de genre ne s'inscrit en tant qu'homme ou femme sont également concernés.** Plan International Belgique choisit de mettre le focus sur les filles et jeunes femmes parce que notre expérience sur le terrain montre qu'elles risquent d'être discriminées juste parce qu'elles sont des filles ou jeunes femmes.

2. Différents types de violences basées sur le genre

La violence basée sur le genre se manifeste sous différentes formes, y compris la violence physique, sexuelle et psychologique ou émotionnelle.

Quelques exemples de différentes formes de violence fondées sur le genre :

- Violence physique : coups, coups de poing, gifles, assassinats
- Violence sexuelle : viol, harcèlement sexuel, contact inapproprié
- Violence psychologique ou émotionnelle : harcèlement, menaces, intimidation, cyber-intimidation, les moqueries et le harcèlement verbal (insultes, coups, farces, brimades à répétition, ...)

La violence sexiste peut avoir lieu dans plusieurs sphères différentes, y compris dans la famille, dans la rue, à l'école et plus largement dans la vie de tous les jours. La violence sexiste peut aussi inclure le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et d'autres pratiques nuisibles.

3. Dragage & harcèlement : quelle différence ?

La différence fondamentale entre la drague et le harcèlement, c'est le **CON-SEN-TE-MENT enthousiaste**. À partir du moment où vous demandez à quelqu'un de cesser un comportement qui vous dérange – ou lorsque vous le montrez de façon non-verbale – et qu'il persiste, cela devient du harcèlement.

Malheureusement, **beaucoup de personnes ne font pas la différence entre les deux**. Et souvent, vous entendrez des excuses comme « *mais t'exagères il voulait juste te draguer* » pour justifier de tels comportements qui sont en réalité inexcusable. En

COMPORTEMENT	DRAGUE OU HARCÈLEMENT ?
Exprimer poliment, dans un contexte adapté, son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter son éventuel refus	DRAGUE
Siffler une personne, n'importe où : au Parlement, dans la rue, au travail, dans les transports...	HARCÈLEMENT
Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît pas	HARCÈLEMENT
Insister après un refus ou une absence de réponse	HARCÈLEMENT
Prendre le refus d'une personne pour de la timidité	HARCÈLEMENT
Suivre ou imposer sa présence à une personne qui ne répond pas ou exprime un refus d'échanger	HARCÈLEMENT
Envoyer des SMS sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce jeu	HARCÈLEMENT
User de sa position pour obtenir des faveurs	HARCÈLEMENT
Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances	HARCÈLEMENT
Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti	AGRESSION
Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	AGRESSION
Plaquer une femme contre un mur par surprise ou contre son gré en dehors de tout rapport consenti et mutuel	AGRESSION

minimisant le harcèlement, on déresponsabilise les auteurs et on reporte la faute sur la victime.

4. En quelques chiffres (2019)

Tout d'abord, il faut noter qu'il est particulièrement **difficile de quantifier ou d'évaluer le harcèlement sexiste dans l'espace public**, puisqu'il est souvent considéré comme anodin ou faisant partie intégrante de la vie des femmes.

- À l'échelle mondiale, entre 500 millions et 1,5 milliard d'enfants font l'objet de violences chaque année, et plusieurs de ces incidents se produisent dans les écoles.
- On estime que 150 millions de filles et 73 millions de garçons ont vécu des violences sexuelles dans le monde.

« C'était un mercredi après-midi en plein jour et je me rendais à un entretien d'emploi en tram. Je suis là beaucoup trop tôt. Je décide de marcher un peu pour prendre l'air et je descends à l'arrêt précédant le mien. Je cherche mon chemin, le nez plongé dans un plan. A peine débarquée du tram, un type d'une quarantaine d'années m'accoste : « Je sais que ça va te paraître bizarre mais je t'ai vue et me suis dit que t'avais l'air sympa donc voilà je viens te parler ». Je le regarde à peine et lui dis en rigolant que ce n'est pas vraiment le moment, que son attention est très gentille mais que j'ai déjà un « amoureux » et que ça ne me tente pas. Il ne saisit pas, continue à marcher à mes côtés et me pose plein de questions. Je regarde mes pieds et ne réponds que par oui ou non. Il dit vouloir devenir mon ami et partager des choses, j'ai l'air si « chouette ». Il insiste, veut mon numéro de téléphone. Je m'arrête net, lui dis sèchement et droit dans les yeux « Monsieur, quand on vous dit non c'est non ! ». (Encore un homme qui croit que les femmes disent toujours le contraire de ce qu'elles pensent !) Je recommence à marcher et il me suit toujours. Je vois un tram passer et me dis que

je vais finalement faire cet arrêt restant, j'espère pouvoir ainsi me débarrasser de lui. Il me demande pourquoi je reprends le tram alors que je viens d'en descendre. Je réalise qu'il m'avait déjà repérée dans le tram et qu'il en était descendu pour moi. Il me suit dans le tram. Je ne le regarde pas mais sens sa présence, il est furieux. Je descends de ce deuxième tram à toute vitesse et il me suit à nouveau. Il est passé à la vitesse supérieure. Il commence à m'insulter, le terme récurrent étant « sale pute ». Je l'ignore mais ne sachant plus trop où je suis, je reste plantée là, mon nez dans mon sac, cherchant mon GSM ou quelque chose faisant diversion. Son ton monte de plus en plus, il se colle à moi. Je garde mon calme, je ne réagis toujours pas et ça l'énerve. Il va plus loin, trop loin : il soulève légèrement la main. Tout est allé très vite dans ma tête, j'ai pensé : « rends-toi bien visible et crie ». Je me suis avancée sur la rue et ai commencé à pousser des cris dont je ne me savais pas capable. Je lui ai dit que j'allais appeler la police ou arrêter une voiture s'il ne se « barrait » pas. Il continuait à répéter les mêmes insultes. J'ai continué à hurler, j'ai dû lui répéter au moins dix fois de « dégager ». J'étais de plus en plus proche des voitures et l'une d'elles a commencé à freiner. Une maman traversait vers nous avec son enfant et nous regardait. Il a pris peur et est enfin parti. Je me suis encourue dans l'autre sens. Tremblante et furieuse, j'ai failli annuler mon interview mais je ne l'ai pas fait car ne pas y aller aurait signifié qu'il avait gagné en quelque sorte et ça c'était hors de question ! » Hélène, 25 ans.

5. Que dit la loi ?

En Belgique, depuis 2014 **une loi vise à lutter contre le sexisme dans l'espace public**. Si une plainte est posée et la loi le juge reconnaît la gravité des faits, elle pourra éventuellement prononcer une peine de prison de 1 mois à 1 an et/ou une amende administrative de 50 à 1000€. En réalité, il est difficile à prouver que quelqu'un vous a insulté.e ou suivi.e jusqu'à votre domicile. En plus, une femme sur deux ignore l'existence de cette loi. **De nombreuses femmes ne savent pas que les comportements sexistes constituent de véritables délits** et qu'elles peuvent porter plainte contre ces agressions. Par conséquent, trop peu d'agissements sexistes sont aujourd'hui dénoncés.

Positionnement de Plan International Belgique

Pourquoi s'attaquer au harcèlement ? La violence sexiste repose *in fine* sur la base de relations de pouvoir inégales fondées sur les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes, ou sur ce que la société considère comme une « fille », un « garçon », une « femme » ou un « homme ». La violence sexiste comprend donc toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles perpétrées sur la base de leur identité et de leur position sociale en tant que « femme » ou « fille » dans une famille, un groupe, une communauté ou une nation donnée.

La violence sexiste est une violation des droits humains et toutes les personnes ont le droit de vivre sans violence dans tous les aspects de leur vie.

Plus d'informations :

<https://www.planinternational.be/fr/blog/pourquoi-defendons-nous-legalite-pour-les-filles-en-belgique>

Pourquoi agir ?

Si les mauvais traitements infligés aux filles ne sont pas punis, on peut en déduire que la violence envers les filles et les femmes est tolérable et que l'agression masculine est normale. La discrimination contre les femmes et les filles s'en trouve renforcée.

Lorsque des actes de harcèlement sexistes ne sont pas condamnés, ils finissent par s'intégrer dans la norme sociale. La génération suivante peut croire que la violence contre les femmes est tolérable. Les filles qui ont subi des actes de violence ne signaleront pas volontiers ces faits si elles craignent d'être d'avantage malmenées et ridiculisées, et de ne pas voir leur plainte suivie d'effets. Tant que les agresseurs penseront que leurs agissements peuvent rester impunis, ce climat de violences ne s'apaisera pas.

Mise en action!

1. Comment Plan International Belgique aide à prévenir la violence sexiste ?

La violence sexiste est un problème complexe qui exige une réponse globale. Les efforts doivent aller au-delà de l'individu pour modifier les normes sociales, les stéréotypes et les inégalités économiques et juridiques structurelles qui sous-tendent l'utilisation de la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles. Cela implique **un travail dès le plus jeune âge avec chacun.e**.

Les causes profondes de la violence sexiste doivent être confrontées et mises en cause si l'on veut réaliser un changement durable à long terme. La modification des attitudes et des comportements de longue date est un processus à long terme. Elle exige un engagement, des ressources et un élan soutenu :

- Information/sensibilisation préalable de différents groupes cibles (hommes, jeunes garçons, filles, femmes).

- Formation (des professeur.e.s, des accompagnat.eur.rice.s, des assistant.e.e.s sociaux, ...).
- La prévention de la violence sexiste a des effets de grande portée. Influencer la nature des relations entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons a des effets de grande portée par l'information, la sensibilisation, l'adaptation du milieu.
- Action quand on voit un harcèlement et soutien.
- Accompagnement après un harcèlement.
- Plaidoyer politique pour un environnement qui permette de se sentir en sécurité.
- Réformes politiques et législatives qui filtrent et créent des changements de comportement.

2. Qu'a déjà fait Plan International en Belgique ?

Depuis 2018, Plan International a lancé différentes initiatives de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes en Belgique :

- Durant l'été 2018, nous avons commencé par sensibiliser à cette situation dans le contexte des festivals de musique d'été avec notre campagne **#Safefestivals**. En Belgique francophone, cela a eu pour effet de débloquent des subsides complémentaires pour le financement du secteur de l'éducation à la vie affective et sexuelle et de généraliser le Plan SACHA (Safe Attitude Contre le Harcèlement et les Agressions) afin de permettre une meilleure prévention sur les lieux de festivals. Plus d'informations : <https://www.planinternational.be/fr/blog/harcèlement-sexuel-dans-les-festivals-voici-les-solutions>
- Toujours en 2018, les jeunes activistes de Plan International Belgique ont mené le projet **BruXELLES**, avec le soutien de Canon, qui a abouti dans la tenue d'une exposition photo du même nom mettant en image le vécu du harcèlement et des violences sexistes par les jeunes bruxellois.e.s. Plus d'informations : <https://www.planinternational.be/fr/blog/comment-utiliser-la-photographie-contre-le-harcèlement-sexuel>
- En avril 2018, un **'Jeudi de l'hémicycle'** a été organisé au Parlement Francophone Bruxellois pour permettre la rencontre de jeunes bruxellois.e.s autour du harcèlement et des violences sexistes dans l'espace public.

Leurs recommandations ont débouché sur le vote à l'unanimité d'une résolution parlementaire en mai 2019. Plus d'informations :

<https://www.planinternational.be/fr/blog/lutter-contre-le-harcèlement-en-rue-les-jeunes-ont-la-parole>

- Tout au long de l'année 2018-2019, ces mêmes jeunes ont établi un processus de dialogue avec les instances de la **STIB**, pour réfléchir de concert aux différents moyens de lutter contre le harcèlement et les violences sexistes dans les transports en commun bruxellois. Un partenariat qui a notamment résulté dans une campagne sur **le rôle des témoins de faits de harcèlement dans les transports en commun**. Plus informations : <https://www.planinternational.be/fr/blog/stib-campagne-sensibilisation-harcèlement-sexiste>

3. Et aujourd'hui ?

Un sondage

700 jeunes, garçons et filles de Bruxelles, Charleroi, Anvers, répondent à des questions sur leur vécu lié au harcèlement dans leur ville.

QUELQUES CHIFFRES CLES DE L'ENQUETE

Plan International Belgique a interrogé 700 jeunes pour connaître leur expérience du harcèlement sexiste.

- **91%** des filles et jeunes femmes (15-24 ans) et **28%** des garçons et jeunes hommes ont déjà été **victimes de harcèlement sexiste**

- **77%** des jeunes ont déjà été **témoins de harcèlement sexiste**

- Les **4 actes de harcèlement sexiste les plus répandus** pour les filles sont : sifflements (**82%**) – regards insistants (**79%**) – commentaires sur le physique (**62%**) – drague lourde en face à face (**59%**)

- Après le harcèlement, les jeunes se tournent vers leur.s ami.e.s (**48%**), famille (**27%**), seule une minorité se tourne vers un.e psychologue (**7%**) ou vers la police (**6%**)

Une plateforme digitale

www.planinternational.be/safercities

La plateforme digitale Safercities permet aux jeunes, surtout aux filles et aux jeunes femmes, d'identifier et de partager des lieux publics où elles ne se sentent pas à l'aise, voire des lieux qui leur font peur, ou au contraire, des endroits sûrs et associés à une expérience positive, dans les villes d'Anvers, Bruxelles et Charleroi. Toutes les filles et jeunes femmes se déplacent dans la ville. Elles devraient s'y sentir bienvenues, en sécurité et incluses.

Cette plateforme participe à l'empowerment des filles, non seulement pour qu'elles témoignent de leurs expériences négatives, mais aussi pour qu'elles identifient les lieux où un changement est nécessaire et qu'elles partagent leurs idées pour participer à ce changement positif.

Au niveau international, « Safer Cities » est un programme conjoint mis au point en partenariat avec Plan International, Women in Cities International (WICI) et ONU-HABITAT pour faire face aux risques et aux opportunités accrues pour les adolescentes des villes. L'objectif principal du programme est de **construire des villes sûres, responsables et inclusives avec et pour les adolescentes dans toute leur diversité**. Le programme est mis en œuvre dans dix villes du monde : Le Caire, Alexandrie et Assiout, en Égypte ; Delhi, Inde ; Hanoi, Vietnam ; Kampala, en Ouganda ; Nairobi, Kenya ; Lima, Pérou ; Asunción, Paraguay ; et Honiara, Îles Salomon.

En Belgique, avec le soutien de la Commission européenne, nous allons mettre en œuvre concrètement le programme à partir de février 2020 à Bruxelles, Charleroi et Anvers et par le travail direct avec des jeunes de ces villes en partenariats avec des associations locales. En partenariat avec Plan International Belgique, Plan International Espagne mettra le même programme en œuvre en Espagne dans les villes de Barcelone, Madrid et Seville.

Les solutions proposées seront entendues et participeront à des recommandations politiques à un niveau local et régional.

Plus d'informations :

www.planinternational.be/safercities



The Safer Cities project is funded by the European Union's Rights, Equality and Citizenship Programme 2014-2019.



Que faire en cas de harcèlement?

Il n'est pas toujours facile de (ré)agir lorsque l'on se sent harcelé.e. Il est assez naturel d'avoir envie de « fuir, se battre ou de ne plus savoir bouger ». Vous ne devez pas vous sentir coupable si cela vous arrive. Pour vous aider à sentir un peu plus en confiance, vous pouvez vous familiariser avec d'autres réactions comme celles présentées ci-dessous.

Il n'y a pas qu'une seule possibilité de réponse ou de s'échapper d'une situation de harcèlement. Chacun.e doit agir pour se sentir en sécurité. Si cela est possible, il faut arriver à dépasser la sidération que ce genre de comportement amène. Hollaback ! une organisation qui vise à contrer le harcèlement de rue, a élaboré **la stratégie « des 4 D »** explicitée ci-dessous. Elle peut servir de base tant pour les personnes harcelées que pour les témoins de ce harcèlement.

1. Confronter directement (Direct)

Répondre 'directement' - confronter le ou les agresseurs avec leurs comportements. Avant toute chose, il s'agit d'évaluer la situation afin de ne pas

compromettre sa sécurité, et encore moins celle de la victime. Mais si votre intégrité physique – et mentale, l’impact psychologique de tels échanges étant réel pour les personnes déjà fragilisées – est assurée, il s’agit de réagir.

Pas n’importe comment : le plus important est de **rester court et succinct**. Essayez de **ne pas engager un débat**, car c’est comme cela que la situation empire. Si l’agresseur répond, faites de votre mieux pour assister la personne visée, plutôt que d’interagir avec l’agresseur.

‘Enlève ta main’, ‘je ne veux pas que tu fasses cela’, ‘laisse-moi tranquille’ sont des exemples de réactions.

Une autre option est l’**autodéfense verbale**. Cette technique, dont l’objectif est de faire cesser le comportement de harcèlement, si l’on se sent en sécurité, consiste en 3 étapes :

- Décrire la situation : « *Tu as la main sur ma cuisse* »
- Décrire son sentiment : « *Je n’aime pas ça* »
- Donner un ordre : « *Tu l’enlèves* »

Cette méthode en 3 temps « **voir/juger/agir** » ne laisse aucune place à la discussion. La victime prend ici le pouvoir et ordonne que le comportement s’arrête sur-le-champ.

2. Distraire (Distract)

Une autre stratégie est de distraire subtilement la femme visée par l’agression. « L’objectif est simplement de mettre fin à l’incident en l’interrompant ». Par exemple en parlant de quelque chose qui n’a aucun rapport avec la situation : l’heure, le lieu où l’on se trouve, voire même le temps.

« Un comportement qui fonctionne très bien », assure Irène Kaufers de Garance, « c’est simplement de s’asseoir à côté de la victime et de lui parler, d’entamer une conversation avec elle ».

En tant que témoin, vous pouvez tout aussi bien **feinter de connaître la personne ou simplement vous interposer physiquement**, tout en continuant ce que vous étiez occupé à faire – lire, pianoter sur votre téléphone, renverser votre café « accidentellement ».



3. Déléguer (Delegate)

Secrètement, discrètement ou non, la victime demande souvent de l’aide autour d’elle, même d’un simple regard.

En tant que témoin, vous pouvez faire de même, en demandant l’assistance du chauffeur de bus, de la sécurité du magasin, d’un professeur, de la police ou d’un ami. Faites intervenir une personne à réagir pour « travailler » ensemble – sans l’obliger pour autant à le faire.

4. Réagir a posteriori (Delay)

Pas en mesure d’intervenir durant l’incident ? Vous pouvez toujours le faire après en vous assurant que la victime va bien. Davantage que demander si « tout va bien », on peut dire qu’on est désolé, s’enquérir de si l’on peut être d’une quelconque assistance, proposer de lui tenir compagnie jusqu’à sa destination ou la raccompagner chez elle, ou encore offrir d’apporter votre témoignage au cas où la victime souhaite porter plainte.

Évidemment, il ne s’agit pas de jouer le professeur ou de tenter d’expliquer la situation par une tenue, une parole ou une attitude. C’est tout bonnement inutile et mène souvent à l’inverse de ce que vous vouliez faire : reconforter la personne harcelée

« **Rappelez-vous, tout le monde peut faire quelque chose. À ce moment de notre histoire, il est**

d'autant plus important que nous soyons là les uns pour les autres en tant qu'alliés actifs. Les recherches ont montré qu'un regard complice pouvait significativement réduire le trauma d'une personne visée. L'une des choses les plus importantes est de lui faire savoir, de quelque manière que ce soit, grande ou petite, qu'elle n'est pas seule », conclut l'association internationale, également présente en Belgique.



Et plus spécifiquement, si l'on est témoin d'un harcèlement?

Agissez. Si vous êtes témoin d'une scène de harcèlement de rue, n'hésitez pas à réagir. Il est démontré que lors d'une scène de harcèlement ou d'agression, les témoins n'osent pas agir par peur de répercussions. Chacun-e a tendance à se conformer au comportement de la masse et il devient difficile d'agir différemment du groupe. Si il.elle ne fait rien, je ne fais rien.

Lorsqu'on se trouve devant une pareille situation dans un lieu public, et que l'on a connaissance de cet effet, on est mieux armé-e pour avoir ce petit déclic mental et se dire : il faut que je fasse le premier pas, non ?

- En intervenant, vous ouvrez la porte à celles et ceux qui n'osent pas forcément. Vous pouvez d'ailleurs accélérer le processus en mobilisant les passant-e-s autour de vous « Réagissez, ne les laissons pas faire ! » afin de provoquer un effet de masse et dissuadez le-harceleur-se. Par exemple, en vous adressant directement à la victime (« Ah tiens Julie je ne t'avais pas reconnue ça va ?! »), ce qui perturbera l'agresseur. Trop souvent, on assiste à des scènes où une fille se fait

QUELQUES MOTS CLÉS

Violence fondée sur le genre : La violence fondée sur le sexe est un acte de violence qui entraîne ou est susceptible d'entraîner une violence (VSG), un préjudice ou une souffrance physique, sexuel ou psychologique, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, Dans la vie publique ou dans la vie privée.

Égalité entre les sexes : L'égalité entre les sexes fait référence au fait que les femmes et les hommes, les filles et les garçons jouissent du même statut dans la société; jouir pleinement et sans discrimination de tous les droits de l'homme; jouissent du même niveau de respect dans la communauté; sont également appréciés par tous; peuvent profiter des mêmes possibilités de faire des choix quant à leur vie et de s'attendre à des résultats équivalents; et ont la même quantité de pouvoir pour façonner les résultats de ces choix.

Normes de genre : Les normes de genre sont des règles sociales qui nous disent ce que signifie être une fille ou un garçon, un homme ou une femme.

Rôles de genre : Les rôles de genre sont des rôles, des comportements, des activités et des attributs socialement construits qu'une société considère appropriés pour les hommes et les garçons, ainsi que pour les femmes et les filles.

Auteur/agresseur : L'auteur ou agresseur est n'importe qui qui commet la violence contre quelqu'un d'autre. Dans le cas de la violence sexiste, les auteurs sont généralement des hommes ou des garçons et les victimes sont habituellement des femmes ou des filles.

Violence physique : La violence physique est une violence qui provoque des douleurs physiques ou des souffrances, comme des coups, des coups de poing, des gifles, des meurtres, etc.

Effet du spectateur : Plus il y a de monde, moins il y a de chance que qqn réagisse pour aider. Chaque personne qui n'intervient pas est une caution pour que moi je n'intervienne pas

harceler dans un métro bondé et personne ne lui vient en aide. Si vous ne vous sentez pas capable de réagir toute seule, n'hésitez pas à demander de l'aide à une autre personne présente.

- Utilisez la méthode des 4D, décrite ci-dessus

Note de sécurité : nous ne vous encourageons pas à adopter un comportement risqué ni pour vous, ni pour la victime. Pensez toujours à la sécurité et considérez avant tout les possibilités que vous avez pour venir en aide à la victime. En cas d'agression, ou de violence, appelez immédiatement le **112** et signalez l'identité de la personne (lieu, vêtements, plaque d'immatriculation...).

POUR EN SAVOIR PLUS

- <http://www.stopharcelementderue.org/ressources/faq/>
- <https://www.ihollaback.org/>
- <http://stopausexisme.be>
- Rapport sur le harcèlement sexiste dans les transports en commun belges, Laurence Rosier – Patricia Melotte
- Rapport de vie féminine sur le harcèlement sexiste - <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf>

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

- Parle à une personne de confiance dans ton entourage.
- Pour plus d'info, jette un œil sur violencessexuelles.be.
- À Bruxelles, demande de l'aide professionnelle à un service spécialisé en matière d'aide aux victimes du centre de prévention contre les violences sexuelles : CPVS@stpierre-bru.be et appelle-le 02/535.45.42.
- Quelqu'un à qui parler dans l'anonymat ? Appelle 0800 98 100 de SOS VIOL ou chat sur maintenantjenparle.be ou arrete.be, tous spécialisés dans les violences sexuelles.
- Tu peux aussi appeler Télé-accueil sur le numéro 107 pour parler d'une situation de crise ou une difficulté sur le plan moral, social ou psychologique.
- Tu peux également contacter le service Ecoute-enfants au 103.